

LES ENCEINTES DE HAUTEUR DU CANTON DE LEVENS (06)

Claude SALICIS*
Georges BRÉTAUDEAU**

INTRODUCTION

Le projet collectif de recherche (PCR) sur les enceintes de hauteur des Alpes-Maritimes, proposé par Franck Suméra¹ et dirigé par Michiel Gazenbeek² a été pour nous l'occasion de poursuivre, sous une autre forme, l'étude des neuf communes du canton de Levens. Nous avons, en effet, réalisé en 1998 la révision de l'inventaire archéologique de la commune de Levens (Brétaudeau, Biette, Pellegrino, Salicis, 1998 ; 1999) et, en 1999 et 2000, celle de la commune de Tourrette-Levens (Brétaudeau, Salicis, Biette, 2000 ; 2002).

Ces deux opérations, non exclusivement consacrées aux enceintes, ont donc été complétées par l'étude des sites perchés connus ou potentiels des sept autres communes d'Aspremont, Castagniers, Colomars, Duranus, la Roquette-sur-Var, Saint-Blaise et Saint-Martin-du-Var, toutes périodes confondues.

La nécessaire collecte du mobilier de surface a été l'occasion de revoir vingt-huit enceintes, quatorze en 2001 sur les communes de Levens et de Tourrette-Levens, et quatorze en 2002 sur les autres communes.

La prospection systématique sur ces neuf communes nous a également permis de visiter deux sites probables sur les communes de Colomars et de Saint-Martin-du-Var, deux sites qui, s'ils ont existé, sont actuellement détruits ou couverts par des aménagements militaires (Fort Casal à Colomars) ou agricoles (le Puy à Saint-Martin-du-Var).

Enfin, les nouveaux sites découverts et/ou publiés entre 2001 et 2003 sont également intégrés à cette étude.

Chacun des vingt-huit sites étudiés plus à fond a fait l'objet d'une fiche de renseignements très complète élaborée pour le PCR, ainsi que d'une fiche complémentaire concernant le mobilier³.

En outre, treize sites ont bénéficié de relevés du contour de leurs structures et du calcul de leur surface à l'aide d'un GPS. Ces relevés ont été effectués par Gourguen Davtian⁴.

Nous donnons, pour les sites concernés, les deux chiffres, en m², issus du relevé de terrain au décimètre, puis du relevé au GPS. Lorsqu'un seul chiffre est mentionné, il s'agit du relevé de terrain (relevé GPS inopportun ou impossible à cause du couvert végétal). Ceci aux fins d'une information

* IPAAM Nice ; CÉPAM-CNRS Valbonne.

** IPAAM Nice.

1 Conservateur du Patrimoine, SRA Aix-en-Provence.

2 IPAAM Nice ; CÉPAM-CNRS Valbonne ; INRAP.

3 Fiches et mobilier archivés à l'IPAAM.

4 CÉPAM Valbonne.

complète et d'établir des comparaisons (voir ci-après).

Le mobilier céramique a été étudié par Emmanuel Pellegrino⁵. Les informations concernant le mobilier lithique et divers sont données par Claude Salicis.

Nous indiquons, en tête de chaque site, ses références dans l'ouvrage de Georges Brétaudeau sur *Les enceintes des Alpes-Maritimes* (GB, 1996) sous la forme : (GB, page de texte, page de plan), ainsi que ses coordonnées Lambert zone III, en mètres.

Seuls les plans, nouveaux ou modifiés, ne figurant ni dans le corpus (GB, 1996), ni dans les Mémoires de l'IPAAM, ainsi que les contours réalisés au GPS sont donnés dans cette étude.

Enfin, au niveau bibliographique, l'essentiel du travail de compilation se trouvant dans (GB, 1996), seules les études postérieures concernant les sites étudiés, toutes publiées dans les Mémoires, seront données (auteur(s), année(s)). Ces éléments de recherche, donnés à partir de l'année 1996 incluse, nous dispenseront d'une bibliographie longue et redondante.

LES SITES : CARACTÉRISTIQUES ET MOBILIER

La micro région étudiée, située entre le littoral méditerranéen et les montagnes du haut Pays niçois, est intéressante par sa position limitrophe, sur sa bordure ouest, avec deux grands cours d'eau, le Var (fleuve) et la Vésubie (affluent), sur leur rive gauche. Elle coiffe, sur presque toute sa largeur, le territoire de la commune de Nice et partage sa frontière avec de nombreuses autres communes : au nord, Utelle et Lucéram, à l'est, Lucéram, Coaraze, Bendéjun, Châteauneuf-Villevieille et Cantaron, au sud, Falicon, Saint-André-de-la-Roche et la Trinité.

Aspremont

1- Aspremont Moyen (GB, 418, 423) (fig. 1)

x = 995075 ; y = 3177500 ; z = 681 ; IGN Top 25, 3742 OT

Ce petit *oppidum* propre à notre région, se trouve au pied du Mont Barri. Il est typique des sites gallo-romains avec une série d'enceintes ovales et un grand mur de barrage massifs en gros blocs, cyclopéens pour certains. Les fonds de cabanes sont nombreux ; sa partie sommitale accueille un bâtiment quadrilatère⁶. Les vestiges d'une occupation ou d'une réoccupation médiévale sont bien visibles : les pans de murs encore dressés sont en petit appareil assisé. Sa surface est de 14 000/17 332 m² et la fourchette chronologique évolue entre le -VIIe s. et le Ve s. pour le mobilier trouvé qui comprend une monnaie d'Antibes (Salicis, 2002a).

2- Le Mont Barri (GB, 418, 424)

x = 994775 ; y = 3178100 ; z = 815 ; IGN Top 25, 3742 OT

Sur une crête avec à-pic au nord, en position dominante dans le secteur, s'est développé au fil des siècles, un ensemble diachronique dont les structures vont d'une période protohistorique avec des vestiges importants de murs en gros blocs sur son versant sud, à l'époque médiévale avec notamment les ruines d'un château et d'une chapelle du XIIIe s. Le site occupe une surface de 5 000 m² et la fourchette chronologique, bien que partielle⁷, s'étend du -VIIe s. au IIIe s.

3- Le Mont Chauve (GB, 410)

x = 995700 ; y = 3175200 ; z = 853 ; IGN Top 25, 3742 OT

La nature défensive du site, dont une occupation antique est attestée mais dont il ne reste aucune structure, du moins en surface, est une hypothèse tenant compte des écrits passés notamment sur des vestiges de murs en gros blocs. Sur place, la distinction entre blocs en place et blocs placés puis éboulés est impossible à faire compte tenu de la nature du substrat émergent. À son actif, les

5 IPAAM Nice ; CÉPAM Valbonne.

6 Le site subit depuis de nombreuses années des dégradations diverses : réservoir d'eau, aménagements de pistes, implantations de poteaux électriques inutiles, pillages destructeurs de sa partie sommitale en 2002/2003 (les autorités du SRA ont été alertées). En contrebas, le sort de la chapelle romane des Salettes n'est pas plus enviable. Les travaux des particuliers et de la commune mettent régulièrement à mal son architecture et son environnement : soubassements mis au jour, sépultures exhumées et détruites (des ossements jonchaient les gravats des travaux 2003 ; d'après des informations orales d'anciens du village, des sarcophages auraient été déterrés puis recouverts au cours de travaux immobiliers de particuliers il y a plusieurs décennies).

7 Il est toujours extrêmement difficile de trouver du mobilier médiéval même sur un site attesté.

potentialités géomorphologiques du mamelon et son importance stratégique. Le site a d'ailleurs été réoccupé, et ainsi totalement bouleversé, par les aménagements militaires du fort actuel : ses qualités défensives ont pu être exploitées par le passé. Son altitude est la plus haute parmi celles des sites de la commune. Au vu de cette situation, l'hypothèse d'un simple habitat ouvert nous paraît peu probable. Le mobilier que nous avons trouvé, de plus en plus rare, est typique d'une époque gallo-romaine dont la fourchette chronologique large évolue entre le -IIe s. et les IIe/IIIe s.

4- La Crête de Graus-Cote 673 (GB, -) (fig. 2 et 3)

x = 995325 ; y = 3174900 ; z = 673 ; IGN Top 25, 3742 OT

Sa qualité de grand site est délicate à avancer malgré sa surface de 15 000/11 699 m² basée sur les potentialités du mamelon car ses vraies limites ont, dans leur grande majorité, disparu au profit des aménagements militaires contemporains. Il appartient, en effet et malheureusement, à la catégorie des sites stratégiques, ici sur la partie sommitale nord de la crête et au pied du Mont Chauve, complètement bouleversés par une occupation militaire récente : tranchées, constructions en béton, tunnels. Ses murs, ceux qui subsistent, ne sont pas très massifs bien que quelques gros blocs alignés soient encore visibles, notamment sur le versant sud-ouest. L'ensemble est complexe et suggère une occupation longue : au nord et hors contexte militaire, une structure circulaire éboulée possédant une ouverture au nord-ouest évoque un tumulus, au nord-ouest, quelques rares vestiges perdurent. Le mobilier trouvé, varié et significatif malgré les remaniements, pourrait faire remonter cette occupation dès avant l'âge du Fer.

5- La Crête de Graus-Cote 635 (GB, 409, 413) (fig. 4)

x = 995625 ; y = 3174325 ; z = 635 ; IGN Top 25, 3742 OT

La double enceinte en arc en cercle sur à-pic, bâtie en blocs gros et moyens, semble avoir été complétée postérieurement par un grand mur de barrage de 120 m de long. Ce mur à double parement est perpendiculaire à la crête et la descend de son sommet au chemin ouest. Bien que modeste (1 300/1 933 m²), le site est intéressant par sa position dominant un vaste terroir. Le mobilier est rare et correspond à une occupation qui pourrait débiter dès le -VIIe s.

Castagniers

6- Le Castellet (GB, 420, 425) (fig. 5)

x = 994375 ; y = 3178825 ; z = 708 ; IGN Top 25, 3742 OT

L'enceinte quadrilatère, dans laquelle est intégrée une base de tour circulaire, coiffe la partie sommitale de la crête rocheuse. Cette crête, d'environ 20 m de large, abrupte dans sa partie haute, a été aménagée sur toute sa longueur sud par des murs de barrage en appareil cyclopéen issu du substrat émergent local. La présence des vestiges de la tour, bâtie au mortier fin, évoque une (ré)occupation médiévale (ré)utilisant l'enceinte peut-être comme enclos. D'autres murs, en contrebas nord-ouest, plus massifs que ceux de la partie supérieure, sans doute à rattacher aux murs de barrage sud, pourraient faire partie d'un réel dispositif défensif. La surface du site diffère selon l'intégration (3 036 m² au GPS) ou pas (1 400 m² sur le terrain) de cette partie nord-ouest qui lui semble indissociable. Le rare mobilier trouvé nous laisse entrevoir une période antique.

7- La Croix de Cuor (GB, 420, 423) (fig. 6)

x = 994250 ; y = 3178100 ; z = 746 ; IGN Top 25, 3742 OT

Il s'agit d'une formation rocheuse naturelle conique aménagée. Des murs circulaires en font une construction à degrés dont la partie sommitale constitue, actuellement, une plate-forme. Le mur périphérique de cette dernière, complètement arasé, a pu être bâti en élévation pour l'édification d'une structure dont la nature et la finalité sont peu évidentes (enceinte défensive, enclos, poste de surveillance, structure tumulaire à définir). La surface totale du site de 1 000/800 m² n'est plus que de 116 m² (GPS) pour la plate-forme sommitale. L'hypothèse d'un poste de surveillance du col situé entre la Croix de Cuor et la Cime de l'Eurier, seul lieu de passage dans ces collines abruptes, nous semble la meilleure. Un habitat ouvert, bordé par un grand mur constitué d'un amoncellement de gros blocs et dont plusieurs structures perdurent sur le plateau immédiatement inférieur au sud/sud-ouest, a pu nécessiter cet aménagement sécurisant. Le mobilier, peu abondant, couvre une période pouvant s'étendre du -VIIe s. au IIIe s.

8- Le Mont Cima (GB, 420, 425)

x = 994900 ; y = 3178975 ; z = 878 ; IGN Top 25, 3742 OT

C'est par le nord, en suivant une pente douce que l'on accède le mieux à cette structure sommitale, la plus haute de la commune. Des vestiges de murs rectilignes permettent de « reconstituer » une grande plate-forme rectangulaire d'environ 800 m² intégrant au plus juste les potentialités naturelles. Sur cette plate-forme, un cairn aussi inutile que destructeur, a été bâti probablement avec les blocs d'une structure quadrangulaire dont les bases des murs rectilignes sont encore discernables parmi les cailloutis du sol. Il s'agit vraisemblablement d'une SQS (Salicis, 2002c ; 2004). Aucune enceinte à proprement parler ne peut être attestée ni même envisageable sur ce site. Sur le replat inférieur sud, un long amas en arc de cercle fait de blocs et de cailloutis fait penser à un élément défensif dont l'utilité, en bordure d'à-pic, est peu évidente. À cet emplacement, un habitat, que plus rien n'évoque aujourd'hui, a également été pressenti. Le mobilier collecté sur les pentes du site offre une fourchette d'occupation située entre le -VIIe s. et le Ier s.

Duranus

9- Le Collet des Pagans (GB, 436, 442) (fig. 7)

x = 995225 ; y = 3186900 ; z = 1066 ; IGN Top 25, 3741 ET

Le site est à cheval sur les deux communes de Duranus et de Levens : une pierre gravée d'une croix chrétienne placée dans sa partie sud matérialise leur frontière. Les gradins intérieurs aux murs de l'enceinte, assimilés à des banquettes de tir, font voir dans cette structure une construction militaire du XVIIIe s. (guerre de Succession d'Autriche). De fait, le bâti en blocs moyens et petits, la faible hauteur des murs ainsi que l'absence totale de mobilier ne le désignent pas comme un candidat pertinent à la famille des sites perchés pré ou gallo-romains. Sa surface, 1 500/1 149 m², est relativement grande pour ce type d'enceinte militaire. Notons quand même, qu'à proximité du pied nord de ce mamelon, sur un large plateau quasi-horizontal, se trouve, au sein de nombreuses structures massives et diverses, un mobilier rare mais pouvant être rattaché à une période protohistorique (Salicis, 2002b).

10- La Cote 1000 (GB, 436, 442) (fig. 8)

x = 995250 ; y = 3187325 ; z = 1000 ; IGN Top 25, 3741 ET

Tout concourt à placer ce site dans les mêmes créneaux chronologiques et fonctionnels que ceux du Collet des Pagans. Malgré la présence, à la base du mur nord, de quelques gros blocs extraits du substrat émergent local, la surface réduite (150/189 m²), la construction à double parement en blocs moyens et petits, le parapet intérieur semblent bien appartenir à un avant poste militaire du XVIIIe s. Le mobilier n'échappe pas à ce constat.

11- La Cime de l'Autaret (GB, -)

x = 997425 ; y = 3190175 ; z = 1308 ; IGN Top 25, 3741 ET

Il s'agit d'une enceinte nouvellement découverte (Brétaudeau, 2002), en arc de cercle sur à-pic et sans aménagements intérieurs, dont les murs, à double parement et remplissage interne, sont en gros blocs. L'absence de certaines parties du mur, suggère soit un abandon de sa construction, soit une réutilisation de ses blocs pour les nombreuses constructions modernes, actuellement en ruine, du secteur. S'agissant probablement d'un site refuge (1 300 m²), il dominait le vaste plateau sommital et le versant sud de la montagne où un habitat agropastoral non clos a pu se développer, tout comme s'est développé l'habitat moderne aujourd'hui abandonné. Une construction pré romaine est délicate à avancer en l'absence de mobilier significatif.

Levens

12- Le Castellar (GB, 436, 441) (fig. 9 et 10)

x = 995100 ; y = 3186150 ; z = 1126 ; IGN Top 25, 3741 ET

Il est, parmi les grands sites, le plus haut de la région étudiée. Il se développe sur une large crête rocheuse où ses huit remparts défensifs, en arc de cercle sur à-pic, sont construits en gros blocs souvent cyclopéens. Les aménagements intérieurs sont cependant rares et aucune urbanisation vraiment structurée ne s'y remarque, ceci probablement à cause de la configuration du terrain. La butte supérieure, bouleversée par l'installation d'un pylône, bénéficie d'un contrefort nord de soutènement.

Cette construction, alliée aux vestiges épargnés par les travaux modernes, nous font pressentir une SQS ou, pour le moins, un aménagement sommital détruit. La surface de son implantation, 7 500/9 434 m², nous a livré un mobilier abondant, notamment lithique, dont la fourchette chronologique s'échelonne du -VIIe s. au IIIe s.

13- La Cote 577 (GB, 435, 439) (fig. 11)

x = 993625 ; y = 3182275 ; z = 577 ; IGN Top 25, 3742 OT

L'enceinte en arc de cercle sur à-pic, presque ovale, dont l'extension maximale atteindrait 5 043 m² (GPS) pour une enceinte principale de 2 200 m² (terrain), semble porter les stigmates d'une destruction volontaire d'envergure ancienne, non attribuable aux seuls aléas habituels liés au temps qui passe. Aucun aménagement moderne n'est venu perturber ce lieu dominant dont les grands murs à double parement sont arasés en plusieurs endroits. Sur la partie sommitale, quelques fonds de cabanes témoignent d'une occupation que le mobilier datant découvert placerait à partir du -VIIe s.

14- La Cote 948 du Férion (GB, 437, 444) (fig. 12 et 13)

x = 996800 ; y = 3182550 ; z = 944 ; IGN Top 25, 3742 OT

Également nommée la Cote 944 de Colla Bassa, la double enceinte en arc de cercle sur à-pic possède un mur supérieur massif dont la largeur varie entre 2,50 m et 3,00 m. La particularité de cette enceinte refuge de 3 600/3 048 m² se situe au niveau de ses deux entrées : au sud, une entrée à recouvrement avec des vestiges d'aménagements vraisemblablement défensifs ; au nord, une entrée double avec un mur supérieur en Y. Au niveau de l'architecture, l'adaptation au terrain est particulièrement judicieuse : murs défensifs placés sur les changements de pente, enceinte englobant à la fois une plate-forme supérieure et une petite plate-forme inférieure située côté à-pic. La végétation dense de chênes verts et d'épineux, ainsi qu'un humus très épais, ne nous ont permis de trouver que peu de mobilier dont la datation débute à l'âge du Fer.

15- La Cote 928 du Férion (GB, 437, 443)

x = 996900 ; y = 3182050 ; z = 910 ; IGN Top 25, 3742 OT

Comparable à la Cote 948 tant en surface (3 700 m²) qu'au niveau des structures, la Cote 928 présente deux murs principaux d'enceinte en arc de cercle sur à-pic. Au sein de ces deux remparts, épais de 1,80 m à 2,00 m, les accès au tertre sommital sont également aussi diversifiés : murs à recouvrement au nord, pseudo mur en Y au sud. Sur les pentes ouest, des terrasses aux murs massifs se succèdent. Sa position, au nord de la crête, lui permettait une surveillance de Colla Bassa, col d'accès aux sites des parties sud et nord du Férion. Les travaux anciens pour l'installation d'un pylône, les labourages fréquents et importants des sangliers dans le secteur, nous ont permis, malgré une forêt et un humus denses, de trouver un mobilier significatif d'une occupation située entre le -VIIe s. et le IIIe s.

16- La Cote 929 du Férion (GB, 436, 443)

x = 996950 ; y = 3181850 ; z = 929 ; IGN Top 25, 3742 OT

Dominant de 19 m la Cote 928 (!), cette petite enceinte rudimentaire sur à-pic, de 750 m² et qui utilise habilement les gros blocs du substrat émergent, peut correspondre à un avant poste destiné à surveiller la partie sud de la crête du Férion. Comme pour la Cote 948, le mobilier trouvé sur les pentes ouest, en direction de la Cote 928, est rare.

17- La Véaou (GB, 436, 440) (fig. 14 et 15)

x = 993900 ; y = 3184900 ; z = 721 ; IGN Top 25, 3741 ET

Le site aménagé sur le sommet d'une petite colline a été détruit latéralement par le tracé d'une piste nécessaire à la construction d'un relais au sud. Bien avant ces travaux contemporains, il semble que les murs de l'enceinte aient été arasés. Ses blocs ont peut-être été réutilisés dans les diverses constructions des alentours (terrasses, habitats de la Grave, habitations appartenant à plusieurs époques). Sa fonction est difficile à appréhender. La partie sommitale et centrale de cette structure circulaire de 1 300/1 251 m² est encore occupée par un amas tumulaire pouvant correspondre à une ancienne construction (cabane, SQS, tumulus ?). L'absence de mobilier, hormis quelques éléments modernes, rend, pour l'heure, le site anhistorique.

18- La Fubia (GB, 435, 438)

x = 991950 ; y = 3182050 ; z = 566 ; IGN Top 25, 3742 OT

Cette double enceinte polygonale, d'une surface totale d'environ 1 200 m² profite de fortes pentes sur tout son pourtour. L'aspect défensif est ici clairement exprimé avec des entrées en chicane et des murs à double parement en appareil moyen. La position de ce mamelon est particulièrement intéressante, voire stratégique. Tout le site est la proie d'une végétation quasi-infranchissable. Le mobilier, bien que modeste est représentatif du 2^e âge du Fer et conforme à celui trouvé lors d'anciennes fouilles.

19- La redoute inférieure du col de Bèze (GB, -) (fig. 16)

x = 996750 ; y = 3182800 ; z = 920 ; IGN Top 25, 3742 OT

La petite enceinte de 200 m² fait partie du système défensif édifié sur le Féron au XVIII^e s. lors de la guerre de Succession d'Autriche. De nombreux vestiges de cette période sont encore visibles notamment des portions du mur de crête. Une banquette de tir ainsi qu'un réduit s'appuient sur le mur principal du dispositif. Position stratégique entre deux accès : le col de Rosa et Colla Bassa. Le mobilier y est quasi-absent.

20- La redoute supérieure du col de Bèze (GB, -) (fig. 17)

x = 996825 ; y = 3182725 ; z = 930 ; IGN Top 25, 3742 OT

Cette redoute fait, elle aussi, partie du dispositif militaire évoqué précédemment. Sa surface, plus grande (1 000 m²), sa situation élevée, une large banquette de tir occupant quasiment tous ses murs semblent lui conférer une place importante dans le système défensif. La découverte de deux tessons de céramique modelée rappelle une occupation pré ou gallo-romaine du terroir.

La Roquette-sur-Var

21- Castel Vieil-Cote 529 Sud (GB, 435, 438) (fig. 18)

x = 992175/200 ; y = 3181850/875 ; z = 529/520 ; IGN Top 25, 3742 OT

Le site, qu'il ne faut pas confondre avec les ruines encore visibles et signalées sur la carte IGN de Castel Vieil à Levens, se développe sur les deux communes. Ce sont les vestiges médiévaux situés en contrebas du mamelon, au sud-ouest, qui appartiennent à la commune de la Roquette-sur-Var. Le site antique (5 500/5 800 m²), également réoccupé et donc peu visible, se trouve sur le sommet de la crête est-ouest appartenant à la commune de Levens. Par tradition, ces deux sites ont toujours été regroupés et situés à la Roquette par les chercheurs. Nous n'y dérogerons pas. Des tombes sous tuiles auraient été mises au jour sur le plateau sud, au pied du site. Un *mortarium* est creusé dans le substrat de la partie est de la crête. Le site sommital, en acropole, comporte peu ou pas d'aménagements antiques ayant survécu à la réutilisation médiévale mais le mobilier des époques protohistorique et gallo-romaine du -VII^e s. au III^e s. y est significatif.

Saint-Blaise

22- Le Castel (GB, 421, 426)

x = 994425 ; y = 3180375 ; z = 506 ; IGN Top 25, 3742 OT

Une installation antérieure à l'occupation médiévale du site (château du XIII^e s.) est délicate à avancer. Quelques vestiges de murs en gros blocs font penser à un petit site fortifié de 700 m² de type en éperon barré. L'utilisation intense du domaine, dont témoignent les nombreuses terrasses de culture et fonds de cabanes aux murs imposants, a peut-être fait disparaître toute trace, en surface au moins, des périodes pré romaine ou antique. Seuls, parmi le mobilier trouvé lors du PCR, deux fragments de dolium pourraient leur appartenir.

23- Le Castelet (GB, 420, 426)

x = 994550 ; y = 3181125 ; z = 438 ; IGN Top 25, 3742 OT

Comparable, géomorphologiquement, à la structure de la Croix de Cuor à Castagniers, la nature du sol constitué de pouding, plus friable, nous prive quasiment de toute lisibilité des vestiges potentiels du site. Les restes d'une ancienne occupation sont rarissimes et bouleversés par de nombreuses constructions modernes. Aucune enceinte n'est visible malgré quelques portions de murs

appartenant plutôt à des terrasses de culture. Il pourrait s'agir, comme à la Croix de Cuor, d'une base de structure sommitale à déterminer, avec développement d'un habitat sur les pentes sud-est de la colline. Son extension maximale d'environ 4 800 m² doit être ramenée aux alentours de 2 500 m² pour la plate-forme intégrant la butte conique, siège probable d'un poste de surveillance ou de signalisation. Le mobilier antique trouvé, très rare, appartient à l'époque gallo-romaine.

Tourrette-Levens

24- Le Spinférieur (GB, 428, 431)

x = 997125 ; y = 3178300 ; z = 503 ; IGN Top 25, 3742 OT

Plus que pour tout autre site du secteur étudié, le classement du Spinférieur pose problème. Il fait partie des sites secondaires dont l'extension maximale est difficile à cerner. Sa surface de 3 000 m², calculée pour l'intérieur de l'enceinte en acropole, peut largement atteindre plus de 5 000 m² compte tenu des possibilités naturelles du mamelon qui l'accueille. Ses murs sont en appareils grand et cyclopéen et son accès est doublement sécurisé au sud, par un substrat émergent difficile à franchir et, comme au nord, par un poste d'observation surélevé. Plusieurs fonds de cabanes sont encore visibles. Le mobilier ramassé est abondant et bien représentatif d'une époque comprise entre le -VIIe s. et le IIIe s.

25- Le Vieux Village (GB, 427, 430)

x = 997350 ; y = 3176750 ; z = 443 ; IGN Top 25, 3742 OT

La totalité de la crête rocheuse, soit environ 12 000 m², est occupée par des aménagements allant des vestiges de murs et de soubassements en très gros blocs, aux constructions contemporaines, en passant par la tour médiévale sommitale et les ruines modernes. Occupés peut-être depuis le Néolithique (haches et grotte dans la propriété de M. Fenet), les versants ouest de la barre rocheuse abritent de nombreuses cavités : abris des Sumacs, grotte des Maquisards notamment. Cette occupation préhistorique ou protohistorique est confirmée par les abris également découverts sur les pentes de la rive gauche du Rio Secco, face au versant est du site. Le mobilier, abondant, est naturellement diachronique et s'étend du Néolithique à l'époque moderne avec une bonne représentation d'une large période antique.

26- Le Mont Revel-Sommet (GB, 410, 415) (fig. 19)

x = 997875 ; y = 3174150 ; z = 375 ; IGN Top 25, 3742 OT

Ce site a été longuement étudié lors de notre révision de l'inventaire archéologique de la commune. La multiplicité des occupations et des structures, l'abondance du mobilier et des découvertes antérieures, nous avaient amenés à scinder le site en trois entités. Le Mont Revel-Ouest où s'est développé plus particulièrement une occupation troglodytique avec notamment la baume Périgaud. Le Mont Revel-Est où l'occupation gallo-romaine est bien attestée par les découvertes de contrepoids de pressoirs, d'inscriptions romaines et de tombes sous tuiles. Le Mont Revel-Sommet, enfin, où les blocs d'une enceinte primitive en très gros blocs sont parfois cyclopéens. Les structures protohistoriques n'y font guère de doute et sont confirmées par le mobilier trouvé. Les vestiges d'une construction sommitale quadrilatère en gros blocs évoquent une SQS ou une « tour ». Une évolution ou une réinstallation médiévale dès le Xe s., nous laisse les intéressants vestiges du château des Voleurs. De tout temps cet emplacement offrait une excellente sécurité et la possibilité de surveiller son accès, par la Baisse de la Colle de Revel, souvent nommée Voie romaine. Les époques de l'Antiquité et de l'Antiquité tardive sont bien représentées par des structures septentrionales multiples et un mobilier abondant.

27- L'Infernier (GB, 428, 432)

x = 996950 ; y = 3180050 ; z = 750 ; IGN Top 25, 3742 OT

La pente douce de l'accès côté nord tranche avec la profondeur des ravins ouest et est bordant le site. L'installation sur cet éperon barré permettait la surveillance de l'ensemble du vallon du Rio Secco. Les structures en gros blocs sont d'interprétation délicate. Malgré un aspect massif des murs, la surface du site est modeste : 2 000 m². Mis à part quelques fonds de cabanes potentiels totalement recouverts par la végétation, la seule structure présentant un intérêt est le tertre situé à l'entrée des aménagements principaux. Il s'agit d'un cône tumulaire dont la base présente des portions bâties. Bien

que sa fonction ne soit pas envisageable vu l'état dans lequel se trouve le site, il rappelle plusieurs structures déjà évoquées : tumulus, STS, SQS, motte castrale... L'aménagement d'un poste de surveillance de son accès nord est également possible compte tenu de la configuration en pente défavorable du terrain. Le mobilier, bien que rare, fait pressentir une longue période d'occupation encore attestée aux époques médiévale ou moderne par les ruines d'une bergerie bâtie au nord du site.

28- Le Pueï-Cote 449 (GB, 427, 431)

x = 997400 ; y = 3177225 ; z = 449 ; IGN Top 25, 3742 OT

Bien que d'une typologie apparemment conforme aux petits sites perchés protohistoriques à usage agropastoral, aucune enceinte réellement protectrice ne peut être confirmée. Un amas de soutènement en arc de cercle sur à-pic, composé de blocs petits et moyens, semble délimiter une plate-forme sommitale d'environ 150 m² au sein d'aménagements couvrant une extension maximale de 1 400 m². Cette plate-forme permet la surveillance tant de l'accès nord aux pentes raides et couvertes d'un substrat émergent difficile à franchir, que des territoires sud qu'il domine. Son implantation semble donc judicieuse malgré l'hésitation qu'il suscite. Aucun mobilier n'a été trouvé en surface. Le couvert végétal occupe la moindre faille du site.

Pour ces vingt-huit sites, indépendamment de leurs caractéristiques intrinsèques, une matérialisation sur le terrain est bien visible. Mais d'autres sites, moins évidents, doivent à nouveau être évoqués sur plusieurs communes :

Colomars

Fort Casal

x = 993200 ; y = 3174550 ; z = 340 ; IGN Top 25, 3742 OT

Cet ancien fort militaire, occupant tout le mamelon d'accueil a été réaménagé en centre de loisirs. Seul un fragment de tegula a été trouvé dans des gravats résiduels. À ses pieds, le quartier du Bau a livré plusieurs fragments de tegulae. Également dans son environnement, les vestiges d'un four romain de tuilier ont été retrouvés au quartier des Frégrières grâce à la courtoisie des habitants et de ses propriétaires (Salicis, 2003).

Duranus

Rocca Sparvièra

x = 997550 ; y = 3189000 ; z = 1100 ; IGN Top 25, 3741 ET

Des structures de type protohistorique seraient encore visibles (Brétaudeau, 2002). Un site fortifié a pu exister sur cette crête qui abrite les vestiges d'un important village médiéval.

Levens

La Colle de Millian

x = 995025 ; y = 3184800 ; z = 780 ; IGN Top 25, 3741 ET

Les structures sommitales du site, en bordure de plateau, sont en gros blocs et très perturbées, alors que son mur d'« enceinte » en arc de cercle, sur le flanc sud, présente une construction plus soignée. Seuls un fragment de meule en rhyolithe et un polissoir en grès ont été trouvés sur ce plateau agricole encore exploité (Salicis, 2002b).

La Colline

x = 992375 ; y = 3185125 ; z = 540 ; IGN Top 25, 3741 ET

Le mamelon a été totalement réaménagé par les routes et les constructions contemporaines. Un mur rectiligne en gros blocs et de grands éboulis subsistent sur le flanc sud-ouest. Ils pourraient être les vestiges d'une enceinte de pente ou un mur de barrage de l'éperon dominant la Cumba. Au pied de cette barre rocheuse, la grotte du Rat a abrité une sépulture collective du Néolithique final (Salicis, 2001).

Saint-Martin-du-Var

Le Puy

x = 990525 ; y = 3180075 ; z = 183 ; IGN Top 25, 3742 OT

Le site, signalé par Jean-Claude Poteur, se trouve entre deux vallons profonds et domine le Var. De nombreux murs de terrasses ceinturant un vaste plateau sommital, actuellement cultivé, ne nous ont pas permis de conclure à l'existence d'un site fortifié. Quelques structures éboulés perdurent sur les pentes du flanc ouest.

Tourrette-Levens

Le Reboisat

x = 998625 ; y = 3174450 ; z = 520 ; IGN Top 25, 3742 OT

Le site est totalement détruit par l'aménagement de pistes. Du mobilier antique aurait été trouvé sur le flanc est (Brétaudeau, Salicis, Biette, 2000 ; 2002).

Le Pueï de la Madone

x = 996500 ; y = 3178350 ; z = 561 ; IGN Top 25, 3742 OT

Il s'agit d'un vaste ensemble agropastoral avec quelques vestiges sommitaux (enclos ovale), cachés par une végétation très dense. À l'ouest, un grand mur ceinture partiellement le plateau (Brétaudeau, Salicis, Biette, 2000 ; 2002).

ESSAI D'INTERPRÉTATION DES DONNÉES

La hiérarchisation des sites

Cette classification est basée sur les deux éléments que sont l'importance des surfaces protégées et, bien que le critère devienne au fil du temps de plus en plus hasardeux, la quantité du mobilier trouvé en prospection.

Comme on le voit dans le tableau de la figure 20, dès lors que du matériel significatif a été trouvé nous sommes sur un site dont la surface dépasse les 5 000 m². Cette valeur pourrait donc être prise en compte pour estimer l'importance d'un site, du moins sur la rive gauche du Var. Au sein de la région étudiée, seul le site de la Crête de Graus-Cote 673 à Aspremont possède un mobilier dont la pauvreté, toute relative, est vraisemblablement liée aux grands bouleversements militaires qu'il a subis.

Les sites majeurs ne sont pas nombreux, sept sur vingt-huit, mais les caractéristiques retenues les placent nettement parmi les grands sites du canton (n° des sites : 1, 2, 4, 12, 21, 25, 26).

Parmi eux, cinq avoisinent ou dépassent 10 000 m² (n° des sites : 1, 4, 12, 25, 26). La Crête de Graus-Cote 673 étant l'exception qui confirme la règle, dans tous les cas la quantité de mobilier y est significative et proportionnelle à la surface du site qui devient, s'il était nécessaire de le démontrer, le seul critère à retenir.

L'importance des dix-sept sites secondaires est inégale (n° des sites : 5, 6, 7, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 22, 24, 27). Ils se répartissent entre ceux pour lesquels une hésitation légitime existe entre cette catégorie et celle des grands sites (le Spinférieur à Tourrette-Levens ou la Cote 577 à Levens), et les bastions militaires de 150 à 200 m² (la Cote 1000 à Duranus ou la redoute inférieure du col de Bèze à Levens).

Pour quatre sites, incertains quant à leur rôle mais ayant incontestablement été aménagés ou occupés, il ne nous est pas possible d'attester une enceinte en terme de structure défensive (n° des sites : 3, 8, 23, 28).

Mais cette classification alliant surfaces et mobilier doit être affinée en fonction de la nature des sites comparés. Il en ira, en effet, vraisemblablement de toute autre manière selon que l'on étudiera des sites à vocation d'habitat, que l'occupation soit attestée ou non, ou des sites dont la fonction serait plus religieuse.

Une comparaison, évoquée en introduction, s'impose maintenant entre les surfaces calculées sur le terrain et celles relevées au GPS. Le tableau de la figure 21 montre que ces surfaces sont très

souvent comparables et que les écarts existent dans les deux sens, en plus et en moins. Quant aux écarts importants, ils ont deux causes essentielles :

- l'utilisation concomitante du GPS et de la cartographie faute de lisibilité totale des terrains (végétation envahissante). C'est le cas de la Cote 577 à Levens ;

- la prise en compte d'une extension du site différente. C'est le cas du Castellet à Castagniers.

Nous constatons également que les écarts sont faibles (3 à 7 %) ou importants (28 à 32 %) quelque soit la taille des sites.

Ainsi donc, en présence de la seule donnée de terrain, et tant que tous les relevés au GPS n'auront pas été effectués sur des limites bien définies, on pourra l'admettre avec un pourcentage d'erreur moyen maximal de plus ou moins 20 %.

Certaines autres caractéristiques des sites ne peuvent être retenues de façon aussi systématique pour cette hiérarchisation.

La dimension des blocs de construction des enceintes dépend bien souvent de la nature géologique du terrain et ne préjuge pas toujours de l'importance du site. Parmi les sites majeurs, le Castellar à Levens allie grande surface, mobilier abondant et murs cyclopéens. A contrario, Castel Vieil-Cote 529, comparable pour les deux premiers critères, présente des murs aux blocs plus modestes. À l'inverse, parmi les sites secondaires, nombreux sont ceux qui, dépendant des matériaux locaux, arborent des murs en gros blocs pour leurs petites structures : la Cote 1000 à Duranus, l'Infernier à Tourrette-Levens, par exemple.

Sur tous les sites majeurs, sauf au Vieux Village de Tourrette-Levens complètement remanié, des fragments de meules ont été récoltés. Mais, la plupart des sites secondaires en possèdent également.

La qualité urbanistique n'est pas plus représentative. De grands sites sont vides de tout aménagement. En réalité, peu de sites présentent une ébauche d'urbanisation : Aspremont Moyen et le Mont Barri à Aspremont, le Mont Revel-Sommet à Tourrette-Levens et dans une moindre mesure, la Cote 577 à Levens qui est un site secondaire.

À ce stade de l'analyse, il faut revenir sur la spécificité de notre département dont les crêtes acérées et les vallées étroites, tout autant que la pauvreté relative des terroirs, ont probablement empêché la création des très grands sites dépassant plusieurs dizaines d'hectares avec un urbanisme complet et complexe (Salicis, 2002d).

Seul, sur la rive gauche du Var, le Mont Agel à Peille, avec sa situation dominante et ses quarante hectares potentiels, a pu accueillir un tel site. L'installation militaire actuelle et les énormes travaux qui y ont été réalisés nous empêchent de savoir s'il a pu s'y développer.

Dans le même ordre d'idée, le Mont Gros à Nice, complètement bouclé et investi par les différentes structures de l'observatoire astronomique, aurait pu répondre à ces critères.

Cela dit, une population et donc une main d'œuvre peu nombreuse n'aurait pas justifié et n'aurait pas permis la construction de ces grosses structures.

La répartition spatiale

Le territoire des neuf communes du canton s'inscrit dans un rectangle dont la longueur sud-nord est de 20 km, du sud de Colomars au nord de Duranus, et la largeur ouest-est de 10 km, de l'ouest de Saint-Martin-du-Var à l'est de Duranus (x : 990000 à 1000000 ; y : 3172000 à 3192000).

Au sein de cet espace, trois grandes zones d'occupation liées à la nature des terroirs semblent se dégager.

Au sud, une zone littorale qui s'étend sur cinq kilomètres du nord de Nice au village de Tourrette-Levens (y = 3177000). Sa proximité avec le rivage niçois a pu permettre des rapports étroits avec les habitants du bord de mer.

Au centre, une zone de vallée, large de huit kilomètres, qui s'étire jusqu'au village de Levens (y = 3185000). L'activité économique y semble favorisée par les vallées qui la traversent et la vallée limitrophe du Var.

Au nord, une zone de montagne qui occupe les sept kilomètres restant, jusqu'aux confins du canton. Les caractères des terroirs d'altitude, notamment environnementaux, y sont plus marqués.

Sur l'ensemble des trois zones, la répartition des sites est inégale (fig. 22). De la même façon, au sein de chacune des zones, la répartition entre sites majeurs, secondaires et incertains ne suit qu'une proportionnalité toute relative.

En zone littorale nous trouvons trois sites majeurs (n° 4, 25, 26) et un site secondaire (n° 5), alors qu'en zone de montagne la répartition est inversée avec un site majeur (n° 12) et trois sites secondaires (n° 9, 10, 11). Avec ses trois sites majeurs (n° 1, 2, 21), la zone de vallée comprend un nombre proportionnellement plus élevé de sites secondaires (treize) (n° 6, 7, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 22, 24, 27) et trois des quatre sites incertains (n° 8, 23, 28), cela sans compter les sites à confirmer ou disparus comme la Colline et la Colle de Millian à Levens et le Puy à Saint-Martin-du-Var.

Mais pour peu homogène qu'elle paraisse, cette répartition n'est pas, a priori, le fait du hasard. Hormis, peut-être, les lieux culturels, les implantations devaient répondre à des impératifs stratégiques et économiques, à la possibilité d'instaurer des liens de dépendance entre sites impliquant une surveillance et/ou une sécurisation mutuelle ou tutélaire (voir ci-après).

On constate également sur le terrain, que de nombreux mamelons, offrant apparemment toutes les conditions propices à une installation (surface, exposition, position haute, hydrologie, possibilité d'accès), sont vierges ou presque de tout aménagement. À cette constatation, quelques éléments de réponse peuvent être proposés sans toutefois apporter de solution définitive et générale :

- espaces réservés aux activités agropastorales,
- nature géologique des sols (absence de matériaux de construction solides sur site),
- disparition, au fil des siècles d'activités humaine, climatique et géologique, de toute trace visible d'occupation (envisageable mais peu plausible),
- démographie insuffisante, parmi ces populations de hauteur, pour de nouvelles installations.

En fait, si le choix d'un site pour l'implantation d'une population découlait le plus souvent du rapport étroit existant entre la surface du mamelon aménageable pour son éventuelle protection et l'étendue des terrains environnants propices aux activités agropastorales, il dépendait aussi du nombre d'individus qui constituait cette population.

À Levens, par exemple, le vaste espace sommital du Mont Arpasse n'a apparemment été ni fortifié, ni occupé alors qu'à proximité, voire à ses pieds, les petits mamelons du Sargier, de Sainte-Anne, de la Cote 637 (991425 ; 3182825) où nous avons trouvé deux morceaux de meules en conglomérat et un fragment de tegulae, et de l'Albarée (991875 ; 3184800 ; 543) où subsistent les vestiges d'une structure quadrilatère ont été aménagés et exploités.

La chronologie

Parler de chronologie, absolue ou relative, des sites à partir de la faible quantité de mobilier trouvé tient de la gageure quand on sait les difficultés de l'exercice même à l'issue de fouilles méticuleuses. Cette observation préliminaire étant faite, nous pouvons tenter de regrouper les sites par grandes périodes.

Huit sites pré ou gallo-romains, dont cinq majeurs, ont perduré ou ont été réoccupés au Moyen Âge (n° 1, 2, 6, 21, 22, 25, 26, 27). Parmi eux, le Vieux Village à Tourrette-Levens est encore habité de nos jours.

Six appartiennent aux époques modernes et contemporaines (n° 3, 4, 9, 10, 19, 20). Deux d'entre eux se sont installés sur un site antique (n° 3, 4).

Douze sites semblent avoir été totalement abandonnés avant le Moyen Âge (n° 5, 7, 8, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 18, 23, 24).

Deux sites ne possèdent aucun élément datant (n° 17, 28) (les céramiques vernissées de la Véaou à Levens ne sont pas significatives d'une époque d'occupation).

Parmi les vingt-huit sites détaillés, deux ont pu être occupés dès le début de la Protohistoire (Néolithique final - Bronze ancien) (n° 4, 25). Mais rien ne vient vraiment le confirmer : les deux haches en pierre polie du Vieux Village à Tourrette-Levens ont très bien pu être apportées sur le site à une date indéterminée (nous ne connaissons pas le contexte exact de la découverte).

Le cas des couples de grands sites proches l'un de l'autre avec la possibilité d'occupations alternées ou concomitantes est intéressant. Aspremont Moyen et le Mont Barri à Aspremont, par exemple, sont-ils le résultat d'une succession de déplacements d'un village ou sont-ils les vestiges de deux villages peut-être concurrents ? Même interrogation pour le Spinférieur et le Vieux Village à Tourrette-Levens ou l'abandon définitif du premier se situe au cours des premiers siècles de notre ère. Les mêmes questions de succession et de dépendance se posent pour les couples mixtes, grand site et site secondaire, comme Castel Vieil à la Roquette et la Fubia à Levens, ou encore pour les sites secondaires où le mobilier de surface est rare, comme par exemple sur les sites des Cote 928, Cote 929

et Cote 948 à Levens. Seule une stratigraphie comparative pourra nous le dire.

On peut également pressentir, dans certains cas, une occupation des sites au cours de périodes beaucoup plus anciennes que celles ressortant de l'étude du mobilier de surface qui, en principe, est le plus récent :

- sur les flancs de la Fubia à Levens, la présence de grottes et d'avens a été signalée par Bottin ;
- au pied du Mont Barri à Aspremont, une grotte semble avoir été occupée dès avant l'âge du Fer. Le mobilier qui y a été trouvé (répertorié « Cima » dans les réserves de l'IPAAM) est composé de céramiques non tournées à technologie grossière ;
- de la même façon, au pied du Mont Revel à Tourrette-Levens, la Baume Périgaud a donné, entre autres, du mobilier du Paléolithique supérieur (Brétaudeau, Salicis, Biette, 2000 ; 2002).

Les fonctions

Nous ne reviendrons pas sur la docte terminologie appliquée ou applicable (Salicis, 2002d), inadaptée à notre département très cloisonné, pour ne retenir que les faits dans leur simplicité :

- un oppidum sera reconnu dès lors qu'une occupation significative est attestée au sein de l'enceinte d'un site majeur ;
- nous parlerons de castellum pour désigner, quelque soit sa taille, une enceinte ostensiblement défensive mais sans occupation notable ou attestée ;
- en fonction de son terroir et/ou de son environnement, nous serons amené, faute de mieux c'est-à-dire avant fouilles, à utiliser les dénominations habituellement retenues par les chercheurs locaux (refuge, poste de surveillance...).

Ainsi donc, même à surface réduite, les oppidum, agglomérations protégées bénéficiant d'un urbanisme développé, sont rares dans le canton de Levens : un des plus significatifs est Aspremont Moyen, plus au nord, le Spinférieur à Tourrette-Levens (presque « majeur ») et le Castellar à Levens pourraient prétendre à cette appellation.

Quelquefois, une ferme ou un habitat secondaire semble leur être associé : la Colle de Millian au Castellar à Levens, le Puei de la Madone au Spinférieur à Tourrette-Levens.

Par contre, le cas des grands sites, occupés et donc remaniés jusqu'au Moyen Âge ou après, pose le problème de la lisibilité, sans fouilles, de leur urbanisme antérieure : le Mont Barri à Aspremont, Castel Vieil à la Roquette-sur-Var, le Vieux Village et le Mont Revel-Sommet à Tourrette-Levens.

Les castellum sont apparemment plus nombreux et mieux appréciables :

- la Crête de Graus-Cote 635 à Aspremont,
- le Castellet et la Croix de Cuor à Castagniers,
- la Cime de l'Autaret à Duranus,
- la Cote 577, la Cote 928, la Cote 948, la Véaou, la Fubia à Levens,
- l'Infernier à Tourrette-Levens.

Quelle est la fonction de ces structures ?

Parmi les hypothèses envisageables, celle d'une place forte de retranchement en cas d'agression est la plus répandue. Dans bien des cas, alors, un habitat et son exploitation agropastorale se développent dans son environnement immédiat :

- le Mont Chauve (en fonction de sa nature) et la Baisse de Guigo à Aspremont,
- la Croix de Cuor et l'habitat ouest à Castagniers,
- le Collet des Pagans (pour une occupation supposée antérieure à la redoute militaire) et le vaste habitat inférieur à Duranus,
- la Cime de l'Autaret et les habitats des Routas, des Boes, du Collet de Peron (inférieur) à Duranus,
- la Véaou et les habitats sud et nord de la Grave à Levens,
- la Cote 577 et le Pestrier à Levens,
- le Castel et les aménagements de son flanc sud-ouest à Saint-Blaise.

Dans ces cas l'aspect défensif demeure.

Une autre hypothèse pourrait faire de celles de ces structures dont les murs sont imposants, une matérialisation symbolique de l'occupation et/ou de la possession d'un territoire. Une sorte de « bâtiment administratif » avant l'heure, à partie duquel, en outre, une surveillance protégée pouvait être assurée :

- le Castellet à Castagniers (où un ensemble agropastoral semble également exister au nord-

ouest),

- la Fubia à Levens,
- la Cote 929 et la Cote 948 à Levens.

Souvent, une simple et unique petite structure s'y trouve, preuve d'une occupation ponctuelle.

Leur construction pourrait être, pour la majorité d'entre elles, antérieure à celle des oppidum mieux structurés mais, le calage chronologique du mobilier issu des prospections effectuées faisant remonter la plupart des sites à la même datation du -VIIe s., il nous est impossible de le confirmer. Pire mais statistiquement irrecevable, le cas isolé du Castellet à Castagniers, castellum supposé, n'a donné qu'un rare mobilier du Ier s. et viendrait ainsi contredire cette hypothèse d'antériorité.

D'autres structures, plus modestes, ne seraient que des refuges de bergers ou des postes de guet, peut-être saisonniers, dont la chronologie nous échappe souvent :

- la Cote 929 à Levens,
- le Pueï-Cote 449 à Tourrette-Levens,
- le Castelet à Saint-Blaise.

Dans le canton de Levens, seul le site du Mont Cima pourrait avoir eu une fonction autre qu'utilitaire. Il fait partie de l'inventaire des SQS 06 pressenties comme de potentiels lieux culturels (Salicis, 2002c ; 2004).

Enfin, quelques sites, peut-être antiques compte tenu de leur situation, de leur construction, voire du mobilier qui a été trouvé, mais réoccupés lors des épisodes militaires du XVIIIe s., ont eu une fonction défensive, a priori, bien comprise :

- le Collet des Pagans et la Cote 1000 à Duranus,
- les redoutes inférieure et supérieure du col de Bèze à Levens.

Les relations

Qui dit relations, dit voies de communication.

Dans les grandes lignes et en dehors du tissu routier, la région étudiée est traversée par deux axes majeurs du réseau des GR.

Du sud au nord, le GR 5 suit la crête de Graus et passe au pied des trois sites majeurs de la commune d'Aspremont (la Crête de Graus-Cote 673, Aspremont Moyen, le Mont Barri) et de deux autres sites (La Crête de Graus-Cote 635, le Mont Chauve). Plus haut, à Castagniers, il passe au pied du Mont Cima où un réseau riche de chemins et de sentiers fait de ce site une place incontournable, peut-être en rapport avec une fonction culturelle du site attirant des pèlerinages. Les deux sites du Castel et du Castelet, à Saint-Blaise, y sont directement raccordés par un réseau secondaire de routes et de GR. Enfin, à Levens, il dessert les sites de la Véaou et de la Cote 577, ainsi que le site de la Colline.

La zone littorale est traversée, elle, d'ouest en est, par un autre grand axe, le GR 51 qui passe à Colomars près de Fort Casal, pour rejoindre le site majeur du Vieux Village à Tourrette-Levens via Aspremont, véritable carrefour des deux GR 5 et 51. À Tourrette-Levens, le GR 51 se poursuit notamment par le vallon de Tralatore où d'importants vestiges romains ont été mis au jour.

Une multitude de GR et de sentiers partent de ces deux grands axes pour desservir les autres sites.

Les deux communes de la Roquette-sur-Var et de Saint-Martin-du-Var, excentrées, ont probablement profité de ce réseau, mais aussi et surtout du grand axe qu'est la plaine du Var. Ces communes ne possèdent cependant pas de sites majeurs mis à part Castel Vieil qui, nous l'avons vu, devrait être rattaché à Levens.

Le GR 5 évite Duranus pour desservir Utelle. On pourrait ne pas s'en étonner si l'on constate, ici aussi, que le territoire de Duranus ne comporte pas de sites majeurs.

Lequel de ces deux faits est la cause ou la conséquence de l'autre ? Est-ce l'absence d'un site défensif majeur et donc l'absence d'un territoire d'importance à surveiller ou à atteindre qui a empêché le développement d'un grand axe de communication ? Ou est-ce l'absence d'une grande voie de circulation qui n'a pas rendu nécessaire la construction d'un grand site ?

Dans un cas comme dans l'autre, laquelle des questions liées à la sécurité, à l'éloignement, aux échanges aura-t-elle prévalu ?

De fait, sur la commune, à l'exception du site de Rocca Sparvièra dont l'occupation pré ou gallo-romaine, tout comme la présence d'une structure défensive restent à mettre en évidence, nous avons vu que l'enceinte en gros blocs de la Cime de l'Autaret, près du col du même nom, présente,

parmi les possibilités concernant son architecture, un état inachevé peut-être en rapport avec une circulation limitée dans cette partie montagneuse du département.

Pourtant, le terroir est vaste et les possibilités agropastorales très importantes. Elles ont d'ailleurs été largement exploitées par les nombreux sites ouverts qui se sont développés notamment au sud-ouest (voir ci-avant). En fait, même en l'absence d'un grand axe, les chemins sont nombreux et quadrillent parfaitement le secteur. L'un d'eux relie, par le col de l'Autaret, le grand axe ouest-est du GR 510 à la vallée de la Vésubie, proche du GR 5.

Les chemins d'aujourd'hui ont pu être les grands axes du passé. L'examen de la carte de répartition des sites (fig. 22) montre, en effet, au sein de la région étudiée, une continuité d'implantation entre la Crête de Graus-Cote 635 à Aspremont, au sud, et la Cime de l'Autaret à Duranus, au nord.

Brossé à grands traits, cet examen sommaire des principales voies de communication, volontairement limité pour cette étude déjà vaste, mérite une exploration de fond basée à la fois sur la cartographie, sur les documents d'archives et sur les constatations faites sur le terrain.

Nous n'avons ici qu'un premier aperçu de la richesse de ce réseau et des possibilités de relations qu'il offrait.

CONCLUSION

Ce nouveau travail sur le canton de Levens, au sein d'un PCR, nous a permis d'aller plus avant dans les recherches entreprises jusqu'alors sur ces espaces sécurisés, notamment au niveau des surfaces et du mobilier. De ces nouvelles données, qu'il faudra dans la mesure du possible encore affiner, découleront peut-être des éléments de comparaison pouvant être extrapolés sur les autres communes du département ou du moins sur celles de la rive gauche du Var. Mais il ne faut pas se leurrer, toutes les prospections de terrain ne sont que l'ébauche d'un travail dont l'accomplissement ne verra le jour qu'à l'issue de longues fouilles archéologiques. Sans ce travail de fond, nous ne ferons que dire différemment ce qui a déjà été dit, ou presque.

Dans l'attente, le temps faisant toujours défaut à l'archéologue, il faut plus que jamais protéger ce qu'il reste de notre patrimoine archéologique, car même ces redites « améliorées » auront une fin avec sa disparition.

BIBLIOGRAPHIE

- BRÉTAUDEAU Georges, 1996, Les enceintes des Alpes-Maritimes, MIPAAM, HS 2, Nice, 589 p.
- BRÉTAUDEAU Georges, 2002, Découvertes et études récentes dans les Alpes-Maritimes (4), MIPAAM, XLIV, p. 207-243.
- BRÉTAUDEAU Georges, BIETTE Denis, PELLEGRINO Emmanuel, SALICIS Claude, 1998, Révision de l'inventaire archéologique de la commune de Levens (Alpes-Maritimes), DFS, SRA PACA, 139 p.
- BRÉTAUDEAU Georges, BIETTE Denis, PELLEGRINO Emmanuel, SALICIS Claude, 1999, Révision de l'inventaire archéologique de la commune de Levens (06), MIPAAM, XLI, p. 105-120.
- BRÉTAUDEAU Georges, SALICIS Claude, BIETTE Denis, 2000, Révision de l'inventaire archéologique de la commune de Tourrette-Levens (Alpes-Maritimes), DFS, SRA PACA, 89 p.
- BRÉTAUDEAU Georges, SALICIS Claude, BIETTE Denis, 2002, Révision de l'inventaire archéologique de la commune de Tourrette-Levens (06), MIPAAM, XLIV, p. 117-146.
- SALICIS Claude, 2002a, Quelques découvertes numismatiques en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, MIPAAM, XLIV, p. 181-190.
- SALICIS Claude, 2002b, Nouvelles découvertes archéologiques (3), MIPAAM, XLIV, p. 245-265.
- SALICIS Claude, 2002c, Les structures quadrangulaires sommitales des Alpes-Maritimes (SQS 06), DFS, SRA PACA, 90 p.
- SALICIS Claude, 2002d, Premier recensement archéologique à Saint-Léger (06), MIPAAM, XLIV, p. 31-46.
- SALICIS Claude, 2003, Nouvelles découvertes archéologiques (5), MIPAAM, XLV, p. 327-346.
- SALICIS Claude, 2004, Les structures quadrangulaires sommitales des Alpes-Maritimes (SQS 06), MIPAAM, XLVI, p. 11-46.
- SALICIS Claude, BINDER Didier, BOUALI Marième, BUCHET Luc, DESSE Jean, 2001, Une sépulture collective du Néolithique final : la grotte-ossuaire de la Cumba dite « la grotte du Rat » à Levens (06), MIPAAM, XLIII, p. 19-62.